



Membres présents : Arnold Vautour (maire)  
Stella Richard (conseillère générale)  
Dennis Mazerolle (conseiller général)  
Oswald Mazerolle (conseiller du quartier 1)  
Howard Vautour (conseiller du quartier 3)  
Paul Lirette (conseiller du quartier 4/maire adjoint)  
JoAnne Robichaud (conseillère du quartier 6)  
Mélanie Savoie (directrice générale/greffière)  
Mireille Leblanc (secrétaire/greffière adjointe)

Membres absents : Mélanie McDermott (conseillère du quartier 5)

### BIENVENUE AUX VISITEURS

Le maire souhaite la bienvenue aux visiteurs.

### QUORUM

Le quorum est atteint et la réunion, dûment convoquée, est déclarée ouverte à 19h.

### REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 23-20

Il est proposé par le conseiller Paul Lirette que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 6 vii.) Tournoi national de « stick curling »
- 8 x.) Achat « flusher »

Appuyé par la conseillère Stella Richard. Motion adoptée.

### DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseiller Oswald Mazerolle déclare un conflit d'intérêts au point suivant :

- 6 iv.) Village de Saint-Ignace (150<sup>e</sup> anniversaire)

## ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 23-21

Il est proposé par le conseiller Oswald Mazerolle que le procès-verbal de la réunion régulière du 17 janvier 2023 soit adopté tel que présenté. Appuyé par le conseiller Dennis Mazerolle. Motion adoptée.

### 23-22

Il est proposé par le conseiller Howard Vautour que le procès-verbal de la réunion spéciale du 25 janvier 2023 soit adopté tel que présenté. Appuyé par la conseillère JoAnne Robichaud. Motion adoptée.

## CORRESPONDANCE

### *i. Fondation MFR (Gala)*

### 23-23

Il est proposé par la conseillère JoAnne Robichaud que la Ville de Beaurivage fasse un don de 1,500\$ à la Fondation MFR et que les membres du conseil municipal qui désirent assister au gala achètent leurs billets individuels. Appuyé par le conseiller Oswald Mazerolle. Motion adoptée.

### *ii. Passage piéton (Saint-Louis)*

### 23-24

Il est proposé par le conseiller Paul Lirette que la directrice générale vérifie auprès du département des transports pour voir s'il est possible d'ajouter un passage piéton pour traverser de la Coopérative de Saint-Louis-de-Kent à la rue. Appuyé par le conseiller Dennis Mazerolle. Motion adoptée.

### *iii. Projet AFMNB*

### 23-25

Il est proposé par le conseiller Paul Lirette que la Ville de Beaurivage continue de travailler sur le projet « Action Changement climatique » puisque les quartiers de Saint-Louis-de-Kent et de Richibucto avaient déjà établi les 3 premières étapes du projet par le passé. Appuyé par le conseiller Howard Vautour. Motion adoptée.

### *iv. Village de Saint-Ignace (150<sup>e</sup> anniversaire)*

Le conseiller Oswald Mazerolle s'absente dû à un conflit d'intérêts.

### 23-26

Il est proposé par le conseiller Dennis Mazerolle que la Ville de Beaurivage fasse un don de 1,500\$ au comité du 150<sup>e</sup> anniversaire du Village de Saint-Ignace. Appuyé par le conseiller Paul Lirette. Motion adoptée.

v. *Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick*

Lettre présentée à titre d'information, indiquant que le porte-à-porte annuel de la fondation est prévu de février à juin 2023 dans toutes les communautés du Nouveau-Brunswick.

vi. *Drapeau acadien Saint-Louis-de-Kent*

**23-27**

Il est proposé par le conseiller Dennis Mazerolle que la Ville de Beaurivage fasse l'achat d'un drapeau acadien pour le quartier de Saint-Louis-de-Kent au montant de 5,445\$ + les frais d'expédition. Appuyé par le conseiller Oswald Mazerolle. Motion adoptée.

vii. *Tournoi national de « Stick Curling »*

**23-28**

Il est proposé par le conseiller Dennis Mazerolle que la Ville de Beaurivage fasse un don (même montant que le don de Five Rivers) aux représentantes provinciales des deux régions, Mariette Demers et Berthe Richard, pour le championnat national de « Stick Curling » qui aura lieu à Nanaimo, C.-B. du 29 mars au 2 avril 2023. Appuyé par le conseiller Paul Lirette. Motion adoptée.

**AFFAIRES NON-TERMINÉES**

i. *Affaires reportées de la dernière réunion en janvier*

- *Lucie Vautour : Pourquoi sommes-nous appelés la VILLE de Beaurivage et non la MUNICIPALITÉ de Beaurivage?*

Dans le domaine de la gouvernance locale, l'amalgamation est un terme, souvent utilisé de manière interchangeable avec le regroupement, qui décrit la fusion d'une ou plusieurs entités municipales en une nouvelle organisation : notre nouvelle "organisation" étant la Ville de Beaurivage.

- *Francine Babineau : Est-ce possible de placer une copie de l'agenda sur la page Facebook et le site web de la ville avant chaque réunion pour consultation publique?*

Nous pourrions placer la copie sur la page Facebook et nous attendons d'avoir le nouveau site web de Beaurivage afin de placer une copie à cet endroit aussi.

- *Sylvain Trahan : Est-ce possible de mettre le nom et les titres des membres du nouveau conseil de Beaurivage visible au public pendant les réunions puisqu'il y a eu plusieurs changements?*

La commande des plaques nominatives a été passée auprès de Presto Stitch et nous espérons les avoir pour la prochaine réunion.

- *Mary Sullivan : Est-ce que les nouvelles réunions vont continuer à se faire dans la salle multifonctionnelle?*

Les prochaines réunions régulières auront lieu dans la salle du conseil municipal du quartier de Richibucto à moins d'avis contraire.

- *Éric Tremblay : Proposition de développer une politique énergétique pour la nouvelle entité de Beaurivage (solaire, éolienne, bioénergie ou autre) en consultation avec des experts, le public et le conseil municipal, ainsi que de préparer un plan d'action pour aider à combattre le changement climatique.*

La proposition a été notée par le conseil. Plus de détails à venir.

- ii. *Troisième lecture de l'arrêté No. 23-05 (un arrêté de la ville de Beaurivage relatif à l'exécution des arrêtés)*

#### 23-29

Il est proposé par le conseiller Paul Lirette que la troisième lecture de l'arrêté No. 23-05, soit un arrêté de la ville de Beaurivage relatif à l'exécution des arrêtés, soit adoptée telle que présentée. Appuyé par le conseiller Dennis Mazerolle. Motion adoptée.

- iii. *Troisième lecture de l'arrêté No. 23-06 (un arrêté de la ville de Beaurivage relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques)*

#### 23-30

Il est proposé par le conseiller Paul Lirette que la troisième lecture de l'arrêté No. 23-06, soit un arrêté de la ville de Beaurivage relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques, soit adoptée telle que présentée. Appuyé par le conseiller Oswald Mazerolle. Motion adoptée.

### AFFAIRES NOUVELLES

- i.) *Site web pour la Ville de Beaurivage 13,800\$ +taxes*

#### 23-31

Il est proposé par le conseiller Howard Vautour que nous acceptions la proposition de 13,800\$ pour la conception d'un nouveau site web pour la Ville de Beaurivage. Appuyé de la conseillère JoAnne Robichaud. Motion adoptée.

- ii.) *Bannières vétérans (Quartiers de l'Aldouane/St-Charles/St-Ignace)*

#### 23-32

Il est proposé par la conseillère JoAnne Robichaud que la Ville de Beaurivage débourse un montant de 1,500\$, soit la moitié des frais associés à la production de poteaux de drapeaux pour accommoder 50 bannières supplémentaires dans l'ensemble du projet de reconnaissance des anciens combattants de Beaurivage. Appuyé par le conseiller Howard Vautour. Motion adoptée.

- iii.) *Visite au coin des artistes*

Une invitation a été lancée au nouveau conseil municipal de la Ville de Beaurivage de faire une visite au coin des artistes, dans le centre d'information du quartier de Richibucto. Les citoyens et citoyennes sont aussi invités à aller voir les projets sur lesquels ils travaillent, soit les bannières, peintures de portes et autres projets entre 10 a.m. et 15h du lundi au vendredi.

*iv.) Comité des ressources humaines*

La direction générale de la Ville de Beauvillage désire former un comité de ressources humaines qui comprendrait non seulement certains membres du personnel, mais aussi quelques membres du conseil municipal : la conseillère JoAnne Robichaud, le conseiller Dennis Mazerolle ainsi que le conseiller Paul Lirette démontrent leur intérêt à siéger sur ce comité.

*v.) Hôtel de Ville*

Attendu que l'édifice de l'hôtel de ville du quartier de Richibucto est plus grand que celle du quartier de Saint-Louis-de-Kent;

Attendu que l'hôtel de ville du quartier de Richibucto à plus ou moins 7,000 pieds carrés de disponibles pour des agrandissements futurs;

Attendu que l'hôtel de ville du quartier de Richibucto à une salle multifonctionnelle et une autre salle qui peut accueillir une centaine de personnes;

Attendu que l'hôtel de ville du quartier de Richibucto est moins vieux que celle de Saint-Louis-de-Kent;

Attendu que le nombre de toilettes disponibles à l'hôtel de ville du quartier de Richibucto est supérieur à celui qui se trouve à Saint-Louis de Kent;

**23-33**

Il est proposé par le conseiller Paul Lirette que le nouvel hôtel de ville de Beauvillage soit situé dans l'ancien hôtel de ville du quartier de Richibucto. Appuyé par le conseiller Dennis Mazerolle. Motion adoptée.

*vi.) Fonds de réserve – nouveau camion*

**23-34**

Il est proposé par la conseillère JoAnne Robichaud que 32,868.75\$ soit transféré du fonds de réserve au fonds de fonctionnement général afin de faire l'achat d'un camion pour le département de service de protection. Appuyé du conseiller Paul Lirette. Motion adoptée.

*vii.) Demande de rezonage R1 à R2 (PID : 25141748)*

**23-35**

Il est proposé par le conseiller Oswald Mazerolle que nous appuyions la demande de rezonage de Michel Robichaud (résidentiel R1 à multirésidentiel R2) pour permettre un nouveau lotissement pour la municipalité de Beauvillage dans le quartier de Richibucto qui a pour but de créer une route publique et trois 4-plex. Appuyé par la conseillère Stella Richard. Motion adoptée.

viii.) *Achat « Flusher »*

23-36

Il est proposé par la conseillère JoAnne Robichaud que la Ville de Beaurivage appuie la recommandation de la Commission de services régionaux de Kent pour retourner au MCBB pour un emprunt additionnel d'environ 175,000\$ pour faire l'achat d'un « flusher » qui serait partagé entre les municipalités de Bouctouche, Richibucto, Saint-Antoine, Saint-Louis et Cap-Pelé. Appuyé par le conseiller Howard Vautour. Motion adoptée.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DE KENT

Rapport présenté à titre d'information.

COMMISSION DES DÉCHETS SOLIDES

Rapport présenté à titre d'information.

RAPPORT D'INCENDIES

Rapport présenté à titre d'information.

RAPPORT FINANCIER

Aucun rapport.

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport.

DÉLÉGATIONS ET PÉTITIONS

(Interventions du public et requêtes)

Le Conseil écoute aux préoccupations du public et avise que les réponses aux questions seront disponibles d'ici une semaine pour les cas plus pressés ou à la prochaine réunion pour les cas moins urgents.

- Lucie Vautour : À quelle date la Ville de Beaurivage a-t-elle été incorporée et quand le processus a-t-il été approuvé par le cabinet?
- Danielle Dugas : Faisant suite au point 6 ii.) Correspondances/Passage piéton, elle propose que s'il n'est pas possible d'avoir un nouveau passage piéton qui traverse de la Coopérative Saint-Louis à la rue, que la municipalité engage un brigadier pour traverser avec les enfants dans la zone scolaire. Elle suggère également de vérifier auprès de la Coopérative de Saint-Louis pour voir s'ils accepteraient de contribuer à l'installation d'une station-service électrique/station de recharge rapide dans son stationnement afin de permettre le développement de nouveaux services dans la communauté.
- Sylvain Trahan : Faisant suite au point 6 v.) Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du N.-B., il propose que l'on vérifie auprès de cette organisation afin de savoir comment ils s'identifieront lors de leurs sollicitations porte-à-porte cette année. Il suggère aussi que l'on partage cette information avec nos citoyens et citoyennes pour les protéger des escroqueries « scams ».

AJOURNEMENT

23-37

Il est proposé par le conseiller Dennis Mazerolle que la réunion soit levée à 20 h 20.

Mélanie Savoie  
Greffière

Arnold Vautour  
Maire